

Communiqué du comité de soutien de Jean-Jacques WONDO

Coup de théâtre dans le *procès en appel* dans l'affaire de la tentative de *coup d'État* en RDC :

L'organe de la loi avait sciemment dissimulé des preuves matérielles innocentant sans équivoque Jean-Jacques WONDO

Un procès en appel sur fond de scandale

Le procès en appel des condamnés à mort dans l'affaire Malanga s'est ouvert récemment, mais c'est la situation de Jean-Jacques Wondo qui cristallise toutes les attentions. Cet expert belge en questions de défense et de sécurité en Afrique, également haut fonctionnaire au ministère de la Justice en Belgique, a été condamné à la peine capitale sur la base de charges qui viennent de s'avérer être montées de toute pièce par le ministère public en première instance.

Des nouvelles révélations qui démolissent les points cardinaux des accusations contre WONDO et qui appellent à la révision de son statut dans ce procès en appel

A l'audience du vendredi 29 novembre dernier, par la voix de Maître Ngwapitshi Carlos, les avocats de WONDO ont fait des nouvelles révélations fruits de leur investigation dans l'entre-deux procès qui, non seulement discréditent les accusations portées contre WONDO, rendent surtout sa présence dans la prison de NDOLO inutile et indéfendable tant sur le plan du droit que la morale.

- **Malusha, le fameux et supposé intermédiaire entre feu Malanga et Wondo, que le ministère public, le lieutenant colonel Innocent Radjabu Bashiru, prétendait ne pas savoir là où il était, était arrêté sur instruction de ce dernier et mis au secret tout le long du procès en première instance.**

Grâce à une enquête de voisinage, les avocats ont appris que Malusha a été arrêté depuis lors par les services de l'état congolais. Poussant leurs investigations plus loin, ils ont découvert que :

- ➔ Monsieur Malusha était emprisonné à la prison centrale de Makala
- ➔ il refusait au péril de sa vie d'endosser le faux témoignage le faisant passer pour l'intermédiaire entre Malanga et Wondo
- ➔ les autorités du parquet lui avait fabriqué une fausse identité le faisant passer pour un militaire alors qu'il est civil de son état
- ➔ le Lt Col Radjabu clamait haut et fort qu'il ne savait pas où Malusha avec un cynisme moqueur quand il disait que c'était WONDO qui savait où se trouver Malusha alors que c'est bel et bien lui même qui était à la manœuvre de son scénario.

Si, Malusha était réellement l'intermédiaire, comme prétendu par le Lt col Radjabu, il devrait être sur le banc des accusés au minimum comme complice de la bande à Malanga. Pourquoi Radjabu ne l'a pas conduit à la barre préférant le tenir loin de tous. Sans doute pour sécuriser ses propres forfaits devant le tribunal au sujet de cet homme qui est un citoyen congolais ayant aussi de droit que Radjabu a foulé aux pieds.

- **L'autre point central de l'accusation né de l'extrapolation tendancieuse d'une conférence de presse donnée par Jean-Jacques Wondo en 2017 à Ottawa ayant conduit le ministère public à ériger JJ WONDO en l'auteur intellectuel de la tentative de coup d'état de Malanga a été aussi démonté par les pièces déposées dernièrement**

Les avocats ont en effet déposé le témoignage écrit, et certifié conforme par les autorités canadiennes, du représentant de l'association Cogedia qui avait organisé et invité Jean Jacques Wondo à la fameuse conférence. Dans le dernier, M. Bakadiababu Tshikangu, représentant de l'association, a clairement placé les choses dans leur contexte qui ne pouvait en aucune manière conduire objectivement même le plus faible d'esprit à des interprétations auxquelles le Lt Col Radjabu a livré au tribunal

Une justice malade et une occasion de rédemption

À la lumière de ces nouvelles révélations, qui réduisent en miettes les accusations portées contre Jean-Jacques Wondo, il est impératif que les plus hautes autorités du pouvoir congolais interviennent pour redresser le cours de cette affaire. Un tel geste ne serait pas seulement une nécessité morale, mais aussi une occasion de renforcer la crédibilité de la justice congolaise, aussi bien sur le plan national qu'international.

En conséquence, nous demandons avec insistance une révision immédiate du statut de M. Jean-Jacques Wondo dans le cadre de son procès en appel. Il est indispensable de lui accorder le statut de prévenu libre, lui permettant de bénéficier des soins médicaux adaptés à son état de santé déjà préoccupant. Le maintenir en détention dans des conditions carcérales sans infrastructures médicales appropriées, comme à la prison de Ndolo, ne ferait qu'aggraver inutilement sa situation. Il devient de plus en plus évident que M. Wondo est innocent et qu'il n'aurait jamais dû être traduit devant les tribunaux de la RDC.

L'esprit de justice exige aujourd'hui sa libération, non seulement pour réparer une grave injustice, mais aussi pour protéger l'intégrité de la justice congolaise.

Comme l'a souligné le président lui-même, « la justice est malade ». Aujourd'hui, l'opportunité est donnée de redorer le blason de cette institution en garantissant une issue équitable à cette affaire.

Pour le comité de soutien de Jean Jacques Wondo
Joël Kandolo, porte parole
Tel:+32478392874